

Le président de l'ANEXA déplore l'inertie des pouvoirs publics

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3788 - Dimanche 7 février 2016 - Prix : 10 DA

Augmentation de la marge bénéficiaire des distributeurs

«Aucun impact sur le prix de vente du lait»

Page 24

L'événement illustre la «constante progression» du secteur, selon Boudiaf

Le Salon Al Moustachfa inauguré

Page 2

Tous écolos ?

Par Nadjib Stambouli

Comme en tant d'autres domaines, un fossé béant sépare les déclarations, formulées parfois en toute bonne foi, des autorités publiques d'une part, et de l'autre, la triste réalité constatée sur le terrain. Ce constat n'épargne pas un secteur à la fois vital et en vogue, celui de la protection de l'environnement. S'il est indéniable que les responsables, ceux du centre et ceux locaux, vivent auto-séquestrés dans leur tour d'ivoire, ce qui n'est pas le plus court chemin pour s'imprégner de la vraie vie, cette coupure des réalités explique certes ce fossé, mais ce constat n'explique pas tout. Une kyrielle de raisons, qui sont souvent autant de prétextes, émerge alors, entre la démagogie pure et simple et le vernissage des bilans par les subalternes zélés en passant par l'incompétence, y compris celle des décideurs, ou censés l'être. A ceci près que le citoyen n'est pas au-dessus de tout reproche, surtout dans le secteur qui ici nous intéresse, celui de la préservation de la nature et de la lutte contre la pollution. Les pouvoirs publics, pour une fois ne mentent pas lorsqu'ils affirment que l'Algérie met tout ce que les capacités du pays, en termes de moyens humains, matériels et financiers, permettent pour épargner aux générations futures, les nôtres et celle de la Planète entière, de vivre dans un milieu sale et suffocant, voire de ne pas vivre du tout.

Suite en page 3

La révision proposée au vote sans l'opposition

La nouvelle Constitution soumise au congrès des parlementaires



Ph > D. R.

C'est aujourd'hui que les parlementaires vont se prononcer sur le projet de révision de la Constitution dans sa globalité sans débat et sans la participation de l'opposition parlementaire à l'exception du Parti des travailleurs qui pourrait opter pour l'abstention. Lire page 3

Tizi Ouzou

Les gendarmes arrêtent les auteurs d'un braquage

Page 24

Documentaire de Yamina Bachir-Chouikh

«Hier, aujourd'hui et demain», regard sur le militantisme des Algériennes

Page 13

Exportations hors hydrocarbures

Le président de l'ANEXA déploie l'inertie des pouvoirs publics

■ «On a perdu 115 exportateurs en 2015. On n'a pas voulu le signaler car c'est un signe négatif», a affirmé le président de l'ANEXA sur les ondes de la Radio nationale. «Sur le nombre de 500 exportateurs, il y a eu des déperditions et il y a environ 50 exportateurs réels qui réalisent 97% du chiffre», a-t-il déploré.

Par Meriem Benchaouia

La nécessité d'une vision stratégique destinée à promouvoir les exportations hors hydrocarbures a été souvent mise en exergue par les pouvoirs publics et par les experts, et ce, depuis des années. La chute vertigineuse des prix du pétrole a montré la vulnérabilité de l'économie algérienne, basée sur les hydrocarbures, comme seule ressource. Malgré la mise en œuvre d'un processus de réformes économiques substantielles visant à développer une dynamique d'exportation, telle la création récente d'une cellule chargée de l'accompagner, les professionnels du secteur déploient un manque réel de volonté des pouvoirs publics. Pour le président de l'Association nationale des exportateurs algériens, Ali Bey Nasri, la création de cette cellule indique, à l'évidence, qu'on est désormais, dans «l'opérationnalité» de l'acte d'exporter. Si l'objectif, maintes fois réitéré,



d'investir les marchés étrangers n'a pu, jusqu'ici, être concrétisé, c'est en raison, rappelle celui-ci, de facteurs «bloquants», dont l'inertie des pouvoirs publics et le désintérêt des entreprises, davantage tournées vers la satisfaction du marché national qui régnait en maître. Le changement opéré par rapport à cette manière d'appréhender les choses n'a pu finalement être rendu possible, dit-il, que parce que le pays s'est brutalement trouvé confronté à une crise durable, générée par la chute des prix des produits pétroliers. M. Nasri a assuré que l'Algérie possédait de fortes opportunités de

placer des produits hors hydrocarbures à l'étranger, à la condition, a-t-il considéré, que la réglementation des changes au niveau de Conseil de la monnaie et du crédit adopte des standards internationaux. «L'Algérie doit avoir une vision stratégique pour organiser le marché de l'exportation, en mobilisant tous les acteurs de ce secteur pour utiliser toutes nos capacités afin de voir à la hausse les taux d'exportation en 2016», a-t-il dit. Parmi les entraves qui ont empêché les produits algériens de se placer à l'étranger, le président de l'ANEXA acité «l'empêchement» d'y installer des bureaux de liaison et des



Ali Bey Nasri

agences bancaires, mais également le sentiment de «méfiance» à l'encontre d'exportateurs perçus comme de potentiels «suspects». S'exprimant sur les possibilités immédiates s'offrant à l'Algérie pour exporter, il a cité en exemple le boycott imposé par la Fédération de Russie aux produits agricoles de l'Union européenne et de la Turquie, «une opportunité, a-t-il relevé, d'y placer des produits que nous avons en excédent tels la tomate et la pomme de terre». L'invité a

regretté, par ailleurs, que les «gains politiques» récoltés par l'Algérie, dans les pays Africains, en particulier, n'aient pas été fructifiés au plan économique. Considérant que le pays avait, jusqu'ici manqué de vision, M. Nasri appelle à dresser un diagnostic des erreurs passées et à construire une compétitivité, estimant qu'il appartient désormais à l'Etat à jouer son rôle d'accompagnement et de facilitation pour réaliser l'objectif d'exporter.

M. B.

Tenue du baccalauréat du 29 mai au 2 juin Le gouvernement approuve la proposition

LA MINISTRE de l'Education nationale, M^{me} Nouria Benghebrit, a indiqué samedi à Alger que le gouvernement avait approuvé la date proposée pour la tenue des épreuves du baccalauréat du 29 mai au 2 juin. «Le gouvernement a approuvé la date de la tenue de l'examen du baccalauréat du 29 mai au 2 juin», a assuré M^{me} Benghebrit en marge d'une journée ouverte sur la créativité éducative dans le domaine de l'informatique et des technologies. Par ailleurs, la responsable a affirmé que «le gouvernement n'a pas encore donné son accord concernant les dates des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et de fin de cycle primaire (5^e)», ajoutant que la proposition de la commission regroupant l'administration (ministère de l'Éducation) et les partenaires sociaux concernant la tenue des examens du BEM du 24 au 26 mai, et de fin de cycle primaire (5^e) le 22 mai prochain, «sera tranchée» la semaine prochaine. Cette proposition sera examinée dans le cadre des conférences régionales prévues jeudi prochain. Ces dates peuvent être retenues, a-t-elle soutenu.

A. S.

L'événement illustre la «constante progression» du secteur, selon Boudiaf

Le Salon Al Moustachfa inauguré

Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a procédé, hier à la Safex, à l'ouverture officielle de la 3^e édition du Salon Al Moustachfa, qui constitue, selon lui, un événement marquant pour les professionnels de la santé et illustre la vitalité d'un secteur en constante progression. Boudiaf, qui a visité les différents stands, s'est entretenu avec les professionnels nationaux et étrangers. Il s'est montré attentif aux explications et a écouté les doléances au niveau de plusieurs pôles. En marge de cette inspection, le ministre a affirmé dans une déclaration à la presse que «le secteur a réalisé beaucoup de progrès et bénéficié de gros investissements». «Je suis convaincu que ce 3^e salon contribuera à mieux faire connaître tous les enjeux liés au développement de la santé et qu'il aidera à approfondir les réseaux de collaboration dans les différents domaines abordés», a déclaré le ministre dans son allocution.

Ce 3^e salon est important aux yeux du ministre de la Santé à plus d'un titre. Il l'est, d'abord, par le fait qu'il permet des retrouvailles entre professionnels qui mettent à profit cet espace favorable à des discussions scientifiques fructueuses et de haut niveau. Ensuite, par l'actualité et la pertinence des thèmes qui vont être abordés. Et enfin,



par les perspectives de mise en place de réseaux scientifique et technique dans des domaines sensibles pour la santé publique. L'amélioration des prestations du secteur de la santé et du rapprochement des établissements sanitaires des citoyens devient une réalité concrète. Mais cette amélioration nécessite, selon les dires du ministre de la Santé, une approche nouvelle plus en rapport avec l'évolution de la société, l'émergence de variables économiques nouvelles et la revendication légitime d'une qualité des soins conforme aux meilleurs standards. Il dira, en évoquant les contraintes rencontrées sur le terrain, que les réformes dans le secteur, notamment, la révision de la loi sanitaire s'inscrivent dans cette logique. «Ce sont des

acquis sociaux fondamentaux qui ne peuvent être remis en cause et qui sont même consolidés au titre de la révision de la Constitution», dira encore le ministre. Evoquant les grandes lignes de cette loi, le ministre rappellera la mise en place d'une agence nationale d'audit et d'évaluation en santé qui permettra le passage vers des soins de qualité avec la mise en place notamment des consensus diagnostiques et thérapeutiques et des procédures et protocoles de gestion, ainsi que la création de réseaux de santé intégrant les établissements de santé publics et privés, permettant ainsi d'accélérer le processus de prise en charge d'un patient et de lui assurer une continuité des soins, dans le cadre de la hiérarchisation et de

l'intégration des soins sous régimes d'exercice confondus. Revenant sur le cancer, le ministre interpelle une fois encore sur l'importance de la lutte contre cette maladie et illustre la nécessité pour les acteurs de la santé de s'ouvrir aux technologies nouvelles, de faire face aux défis de la prise en charge des patients atteints de cancer et de consolider l'approche en matière de prévention et de soins palliatifs. «La relance des chantiers à l'arrêt, la conclusion de marchés avec les fabricants d'accélérateurs, l'ouverture de nouvelles unités d'oncologie médicale dans toutes les wilayas du pays, la budgétisation spécifique de l'enveloppe nécessaire à l'acquisition des traitements contre le cancer et la création d'unités de soins à domicile ont révolutionné le quotidien des patients», s'est-il réjoui. Le Salon Al Moustachfa ouvrira ses portes au public les deux derniers jours pour permettre aux citoyens de prendre connaissance des efforts consentis par l'Etat en matière de santé et de mieux connaître les établissements de santé publique et leur hiérarchisation. Rappelons que des rencontres scientifiques, animées par des experts autour des sujets d'actualité intéressant le domaine hospitalier, se tiendront durant cette manifestation.

Louiza Ait Ramdane

La révision proposée au vote sans l'opposition

La nouvelle Constitution soumise au congrès des parlementaires

■ C'est aujourd'hui que les parlementaires vont se prononcer sur le projet de révision de la Constitution dans sa globalité sans débat et sans la participation de l'opposition parlementaire à l'exception du Parti des travailleurs qui pourrait opter pour l'abstention.

Par Nacera Chennafi

Les 606 parlementaires représentant les deux chambres, moins ceux de l'opposition parlementaire qui ont opté pour le boycott, à savoir les groupes parlementaires du FFS, l'Alliance verte et ceux d'Al Adala et d'El Islah sont appelés à voter dans un congrès exceptionnel qui aura lieu aujourd'hui au Palais des nations, Club des pins comme c'était le cas en 2008. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a présenté jeudi le projet de révision constitutionnelle devant les membres de la Commission parlementaire conjointe, fera le même exercice aujourd'hui devant les parlementaires du FLN, RND, MPA, Taj, les indépendants et le tiers-présidentiel du Conseil de la nation. Même si l'adoption est déjà acquise, avec un quorum de 455 voix puisque tous ces partis se sont prononcés en faveur de ce texte, l'absence de l'opposition donne un goût d'inachevé et manque de consensus souhaité par le président de la République.

Selon de précédentes explications de Abdelkader Bensalah, les chefs des groupes parlementaires auront l'occasion d'intervenir lors de la séance plénière du Parlement consacrée au vote du projet de révision constitutionnelle, pendant dix minutes. Ce qui est une nouveauté par rapport à la révision intervenue en 2008 et celle de 2002. Le texte sera soumis au vote dans sa globalité et ne peut être «débattu» selon Bensalah. Le texte comporte 74 amendements et 38 nouveaux articles. Ainsi, la plénière d'aujourd'hui aura pour ordre du jour l'adoption du règlement intérieur de la session, l'intervention du Premier ministre, Abdelmalek Sellal pour la présentation du texte, l'intervention des chefs des groupes parlementaires et enfin la lecture du rapport préliminaire de la Commission conjointe. Il est prévu aussi, que la session observe une pause afin de permettre aux membres de la Commission parlementaire conjointe d'élaborer leur rapport



RND/R

définitif pour soumettre le texte par la suite au vote.

Des consultations menées depuis 2011

Il est précisé que le projet de révision de la Constitution est arrivé à sa phase finale après cinq ans de son annonce dans un discours à la nation prononcé par le chef de l'Etat à l'occasion de la célébration de la Journée du savoir en Algérie, le 15 avril 2011, une période qui a connu le début de ce qui est appelé printemps arabe et si tout le monde attendait que l'Algérie soit touchée par ce vent de révolution, elle demeure stable au moment où les pays qui ont vécu ces perturbations sont de plus en plus dans la violence et l'instabilité. Le lancement des réformes politiques a débuté avec des consultations politiques qui ont été conduites en 2011 par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah. Des consultations qui ont connu une large participation des partis politiques, des personnalités nationales et des experts ayant émis des avis divers sur le projet de révision du texte fondamental du pays. Ces consultations ont été suivies de l'amendement en 2012 de différentes lois, dont le

code de l'information, la loi électorale, la loi sur les partis et les associations et autres. Et la loi fondamentale a tardé à venir. Dans ce contexte, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait rencontré dans le cadre de ces consultations, des personnalités politiques et nationales. Une commission d'experts chargée d'élaborer un avant-projet de loi sur la révision constitutionnelle, a été mise en place en 2013 par le président Bouteflika. Composée de professeurs d'universités, connus pour leurs compétences et leurs valeurs morales, la commission avait élaboré l'avant-projet de loi sur la révision de la Constitution en s'appuyant, à la fois, sur les propositions retenues des acteurs politiques et sociaux et sur les orientations du président de la République, en vue de leur traduction en dispositions constitutionnelles.

Boycott de l'opposition parlementaire à l'exception du PT

Mais le texte n'a toujours pas abouti. Le chef de l'Etat reprend le chantier de la révision constitutionnelle après sa réélection en 2014, il lance un deuxième

round de consultations politiques. Celles-ci ont été menées par Ahmed Ouyahia, nommé ministre d'Etat, directeur de cabinet de la Présidence. «C'est avec la volonté résolue de renforcer notre entente nationale et faire franchir de nouvelles étapes qualitatives à la démocratie, que je relancerai, sous peu, le chantier des réformes politiques qui aboutira à une révision constitutionnelle consensuelle», avait souligné le président Bouteflika mais une grande partie de l'opposition a boycotté ces consultations et aujourd'hui celle représentée au Parlement opte aussi pour le boycott. Un total de 114 rencontres ont été organisées avec des partenaires politiques et sociaux et une trentaine de contributions écrites ont été reçues dans le cadre des consultations menées par Ouyahia en 2014. Et le texte n'aboutit pas toujours jusqu'à ce que le président de la République indique à l'occasion du 61^e anniversaire de la commémoration de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954, le mois de novembre dernier, que le projet de la révision constitutionnelle sera bientôt rendu public. En décembre 2015, la Présidence annonce que le président Bouteflika avait présidé un Conseil restreint consacré à l'examen du texte en question. Une seconde réunion a eu lieu deux semaines plus tard, au cours de laquelle il avait validé l'avant-projet de révision «substantielle» de la Constitution. Le 5 janvier dernier, l'avant-projet de révision de la Constitution a été présenté par Ouyahia devant la presse. Le 11 janvier, le texte est adopté en Conseil des ministres et le chef de l'Etat avait saisi le Conseil constitutionnel pour qu'il rende un avis motivé sur ce texte. Vingt jours après, cette institution constitutionnelle a rendu un avis motivé et se prononce en faveur de la voie parlementaire. Le président a signé le 30 janvier dernier un décret portant convocation du Parlement en ses deux Chambres pour une session sur le projet de révision constitutionnelle, pour le 3 février. Une commission parlementaire élargie a été installée à cet effet. N. C.

EDITO

Tous écolos ?

suite de la page Une

Des efforts considérables sont entrepris pour atténuer les émissions de gaz carbonique et de fumées déchireuses de couche d'ozone ainsi que dans de grands projets pour l'implantation dans le paysage industriel et dans les crânes, de la culture des énergies renouvelables. D'autres initiatives sont à enregistrer, toujours à l'actif des pouvoirs publics, sur l'éradication (qui ne se terminera jamais) des décharges sauvages et la mise place un peu partout de centres d'enfouissement techniques (sortes de dépotoirs modernes où l'on brûle les ordures). Dans les quartiers, on a vu fleurir des poubelles bariolées pour les tris sélectifs des déchets, mais qui malheureusement ne servent que le jour de leur inauguration, pour accueillir ensuite sans distinction d'accueil dans les pots réservés, le tout-venant des ordures ménagères. Ce dernier exemple est la meilleure illustration du fossé entre intentions et stricte réalité, décrit plus haut. Des sommes importantes ont été déboursées dans ce tri sélectif de proximité, mais sans aucune préparation des citoyens pour séparer tel type de déchet d'un autre (verres, papiers, etc.). Parmi ces citoyens, le public cible le plus important est sans conteste constitué par les enfants. C'est là qu'intervient justement l'école, en tant que terrain privilégié de la sacro-sainte sensibilisation, mot vidé de son sens à force d'être galvaudé. Ce sont eux qui sauront trier les déchets et ce sont eux qui apprendront à leurs parents à ne pas jeter des canettes de bière sur les bords de route, notamment celles de Kabylie. Ce sont eux, comme ne cesse de le répéter un membre très actif du mouvement associatif versé dans ce domaine, M. Hassissène de l'association «Nemla» (Béjaïa), qui portent l'espoir d'une nature saine, de plantations biologiques, d'espaces propres. Donc c'est en eux qu'il faut injecter le principe salvateur qui nous rendra «tous écolos», celui de balayer devant sa porte. Principe à inculquer au propre comme au figuré.

N. S.

Selon l'Office national des statistiques

Ralentissement de la croissance en Algérie

Le rythme de la croissance économique en Algérie a ralenti durant le 3^e trimestre 2015 en atteignant 3,3% par rapport à la même période de l'année 2014 (contre 5% au 3^e trimestre 2014 comparativement au même trimestre de 2013), a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Cet affaiblissement est dû au secteur des hydrocarbures, après une année 2014 qui semblait augurer une reprise, qui est de nouveau dans une situation de diminution importante de son activité, explique l'ONS qui élabore, pour la première fois en période trimestrielle, les tendances de la croissance du PIB du pays

alors que les statistiques de cet indicateur macroéconomique étaient, auparavant, élaborées annuellement. Néanmoins, le PIB hors hydrocarbures s'est relativement amélioré en enregistrant une croissance de 5% au 3^e trimestre 2015 par rapport à la même période de 2014 (contre 4,6% au 3^e trimestre 2014 comparativement au même trimestre de 2013). En valeur, le PIB nominal global (avec prise en considération de l'évolution des prix) s'est établi à 4.155,2 mds DA au 3^e trimestre 2015 (contre 4.334,3 mds DA à la même période de 2014). Ce ralentissement de la croissance du PIB s'explique, plus précisément, par

une décroissance de 1,3% du secteur des hydrocarbures dont la valeur ajoutée est passé à 794,7 milliards de dinars (mds DA) au 3^e trimestre 2015 contre 1.197,4 mds DA au même trimestre de 2014. Il est, par ailleurs, constaté que la sphère réelle (secteurs d'activité en dehors des taxes et droits des douanes, services financiers et affaires immobilières) a enregistré une croissance de 3%. En valeur, le PIB de la sphère réelle (agriculture, hydrocarbures, industrie, BTPH et services marchands) est passé à 3.144 mds DA sur la période juillet-septembre 2015.

L'agriculture rebondit, les services marchands dominant

Par secteurs d'activités, l'industrie, l'agriculture et le bâtiment-travaux publics-hydraulique (BTPH) ont enregistré les taux de croissance les plus importants. Ainsi, le volume de la valeur ajoutée du secteur de la construction (BTPH, y compris les services et TP pétroliers) a progressé de 6% au cours du troisième trimestre 2015 (contre 6,3% à la même période de 2014) passant à 487,3 mds DA contre 456,2 mds DA.

Maya T.

Hausse vertigineuse des prix des fruits et légumes

Le citoyen se contente d'une simple visite dans les marchés

■ Ces derniers jours, notamment suite à l'augmentation qu'a connue le prix du carburant, les fruits et légumes connaissent une hausse vertigineuse à travers l'ensemble des marchés de la ville d'Alger, avons-nous constaté hier.

Par Tinhinene Khouchi

Le citoyen semble perdu et se contente simplement de jouer le rôle de visiteur dans les marchés, découvrant ainsi les prix

Concours de recrutement de l'Éducation Les licenciés en sciences de l'information concernés

LES TITULAIRES de licences en sciences de l'information et de la communication sont en mesure de passer le concours de recrutement d'enseignants prévu fin février, a annoncé hier à Alger la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrît. «La possibilité de passer le concours de recrutement d'enseignants est ouverte à d'autres spécialités, à l'instar de celles de sciences de l'information et de la communication», a précisé M^{me} Benghebrît en marge des portes ouvertes sur la créativité éducative dans le domaine de l'informatique et des nouvelles technologies. Le ministère «attend», selon M^{me} Benghebrît, une réponse de la part de la direction de la Fonction publique et du ministère des Finances en vue de définir dans le «détail» du nombre de postes ouverts, affirmant qu'il (nombre) se rapprochait de celui de l'année dernière où 18 spécialités ont été ouvertes. Elle a ajouté qu'un «test oral sera introduit lors du prochain concours dans le souci d'améliorer les performances des enseignants qui bénéficient de sessions de formation après leur recrutement», rappelant que le plus important pour le ministère est le critère de «compétence qui sera confirmé par l'examen écrit». Pour ce qui est du recrutement dans l'enseignement primaire, l'«enseignant doit justifier d'une connaissance de toutes les matières, tant scientifiques que littéraires, contrairement à l'enseignant des cours moyen ou secondaire qui est tenu de maîtriser sa spécialité», a expliqué la ministre. Elle a, par ailleurs, annoncé que «le premier samedi de chaque mois de février sera dédié à la créativité», soulignant que le ministère accompagnera et soutiendra, financièrement notamment, les initiatives créatives dans le domaine des nouvelles technologies. **Lamine H.**



des fruits et légumes qui augmentent d'un vendeur à un autre. En effet, Certains marchands de fruits et légumes s'entendent avec les spéculateurs afin de doubler les prix. Un simple tour au marché Clauzel ou même celui de Reda-Houhou à Alger-Centre, nous fait constater cette situation devenue une tradition, à tel point que personne n'est capable de la contrôler. «Tous les produits sont disponibles, mais les prix sont inabordable», nous confie un père de famille portant un sac à provisions à moitié vide. «On est obligé d'acheter et de subir cette hausse répétitive sans aucune explication. Ce n'est pas une période de fête mais on augmen-

te quand même les prix», s'étonne-t-il. En effet, la pomme de terre qui, il y a quelques années, en coûtait 35 dinars faisait «la UNE des journaux», aujourd'hui elle est affichée à 55 dinars, comme prix de base et peut aller jusqu'à 70 DA le kilo. La courgette varie entre 110 et 140 DA ; l'oignon oscille entre 75 et 80 DA, les carottes et les navets coûtent 60 DA à 70 le kilo. Pour ce qui est de la tomate de premier choix, elle est affichée à pas moins de 80 DA le kilo et 60 DA pour le deuxième choix. Les acheteurs optent pour cette dernière et celle du premier choix sera vendu deux jours plus tard à 60 DA. D'un étal à l'autre, les prix changent et les excuses ne

semblent pas manquer à ces vendeurs qui cherchent à gagner de plus en plus d'argent. Pour ce qui est des fruits, ils sont hors de portée. En effet, la banane est à 170 DA chez certains et 200 DA chez d'autres. Le kilo d'oranges locales s'affichent entre 120 et 150 DA. Du côté des viandes, les visiteurs sont moins nombreux, les acheteurs encore moins. Même en cette période calme en ce qui concerne les fêtes, les prix des viandes restent élevés. Le poulet ne descend plus sous la barre des 300 DA tandis que les viandes rouges dépassent largement la barre des 1 400 DA le kilo, ce qui les rend inaccessibles aux petites bourses. Les produits

importés, tels que les haricots blancs, lentilles et pois chiches, ont significativement augmenté, accentuant l'érosion du pouvoir d'achat des citoyens. Selon des chiffres donnés au début de cette année 2016 par la Radio nationale, la hausse est estimée à plus de 25% sur certains produits. C'est le cas des fruits, des légumes et des viandes qui subissent surtout les effets de la dévaluation du dinar. Les spécialistes expliquent ces augmentations tantôt par la fièvre de la spéculation qui a gagné les commerçants, mais surtout par la dévaluation du dinar, chose qui a impacté les cours des produits importés.

T. K.

Autoroute de Béjaïa

La première partie inaugurée le 20 août

Une partie de la pénétrante autoroutière reliant l'autoroute Est-Ouest au port de Béjaïa, sur une longueur de 100 km, sera inaugurée le 20 août prochain, a annoncé le wali de Béjaïa lors de sa visite sur le terrain jeudi dernier. Une visite au cours de laquelle il était accompagné de quelques directeurs de l'exécutif ainsi que des représentants de l'ANA, l'ETRHB ainsi que ceux des entreprises algériennes et chinoises (Sapta et Crcoc). Ce projet qui permettra de sortir la région de son enclavement devrait être livré en deux étapes. Un premier tronçon de 50 kilomètres allant de la commune d'Ahnif (Bouira) à Ighzer Amokrane (Béjaïa) sera ouvert le 20 août 2016. «Une date historique choisie pour cette grande occasion par le wali puisque cette région avait abrité le congrès de la Soummam le 20 août 1956», souligne la cellule de communication de la wilaya. La deuxième tranche reliant le port de Béjaïa à Ouzellaguen devrait être réceptionnée plus tard pour être ouverte aux automobilistes le 1^{er} novembre. «Le tracé prend forme et il est bitumé par endroits», a déclaré le wali lors de sa visite, soutenant que «les problèmes qui se posent toujours sont à

notre portée et ont été réglés en partie avec les décisions que nous avons prises sur le champ». «Les difficultés qui subsistent devraient trouver des solutions lors de la réunion de coordination qui se tiendra jeudi prochain avec mon homologue de Bouira et les différents intervenants dans ce projet», a ajouté le premier responsable de la wilaya. Quelques problèmes liés aux oppositions de riverains, retard dans l'indemnisation des expropriés et retard dans le déplacement de réseaux électriques, etc. sont, entre autres, les soucis auxquels est confronté le maître de l'ouvrage. «Le wali a écouté les doléances des représentants des entreprises qui interviennent dans ces chantiers, puis a pris des dispositions et mesures concrètes sur place», fait-on observer. «Quant aux citoyens de la commune de Boudjellil qui sont venus lui exposer leurs inquiétudes, le wali a tenu à les rassurer en déclarant que personne ne sera lésé. Pour ce qui est des autres contraintes liées aux déplacements des différents réseaux restants, le wali a décidé de tenir une réunion jeudi prochain en présence des présidents-directeurs généraux des deux entreprises

algérienne et chinoise, ainsi que le directeur de l'Agence nationale des autoroutes», poursuit-on. «Le wali a eu des explications sur le projet à chacune de ses haltes et s'est dit satisfait puisque le tracé commence à prendre forme après avoir levé la majorité des contraintes qui bloquaient l'avancement des travaux», souligne la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter: «Le wali a instruit les responsables du projet d'accélérer la cadence des travaux afin de rattraper le retard et permettre la livraison du projet dans les délais requis», ajoute-t-on. Avec une longueur de 100 kilomètres, la pénétrante sera dotée de huit échangeurs, un tunnel dont les travaux ont atteint les 30% d'avancement et 71 ouvrages d'art (ponts et viaducs) qui sont également en cours de construction. Le projet a permis la création de 12 000 postes d'emploi : 1 700 Chinois et 3 000 Algériens travaillent actuellement dans les différents chantiers de la pénétrante. «Malgré les multiples appels lancés aux jeunes chômeurs de la wilaya, le problème de la main-d'œuvre se pose toujours», souligne-t-on.

Hocine Cherfa

Chute des prix du pétrole

Les compagnies pétrolières mondiales sur la corde raide

■ Les compagnies pétrolières internationales continuent de subir les effets de la chute drastique des cours du brut, les bilans de 2015 faisant état de pertes à coups de milliards de dollars, entraînant des coupes dans leurs budgets d'investissement et des réductions d'effectifs.



Ph.D. R.

Par Yanis G.

C'est au tour du groupe pétrolier anglo-néerlandais Royal Dutch Shell de faire état de son plus faible bénéfice depuis treize ans, une situation contre laquelle il s'est dit prêt à prendre de nouvelles mesures drastiques si nécessaire. Cette major pétrolière anglo-néerlandaise a dégagé un bénéfice net de 1,9 milliard de dollars en 2015 contre près de 15 milliards de dollars en 2014. Son activité «amont» (exploration et production) a été particulièrement affectée, le groupe évoquant les conséquences de la chute des cours du pétrole et du gaz, tandis que l'activité «aval» (raffinage, pétrochimie) a mieux limité les dégâts grâce à de meilleures marges. «En 2015, nous avons réduit les coûts de façon importante en réduisant nos projets d'investissement et en privilégiant des solutions à moindre coût», a expliqué le directeur général de Shell, Ben van Beurden, dans un communiqué. Le groupe pétrolier a fait face l'an passé, comme ses concurrents, à une chute vertigineuse des cours du pétrole qui ont récemment atteint le seuil symbolique des 30 dollars le baril. Shell a déjà annoncé une réduction d'effectifs de 10 000 personnes et

réduit ses investissements face à cette évolution défavorable, mais M. van Beurden a prévenu que l'entreprise était prête à «prendre de nouvelles mesures marquant pour gérer la baisse des cours du pétrole si nécessaire». La même situation a été vécue par le groupe norvégien de l'énergie Statoil qui a annoncé jeudi une réduction de ses investissements et l'intensification d'un programme d'économies après être profondément tombé dans le rouge en 2015. Le groupe a perdu 37,5 milliards de couronnes (3,96 milliards d'euros) l'an dernier contre un bénéfice de 21,9 milliards en 2014. La compagnie prévoit de réduire ses investissements de 3,5 milliards de dollars en 2016, à 13 milliards de dollars. Ces bilans affirment le coup de frein brutal sur les investissements des compagnies pétrolières à travers le monde, ainsi que la cascade de suppressions d'emplois décidées dans le sillage de la dégringolade des cours de brut qui ont perdu environ 75% de leur valeur depuis juin 2014. Mi-janvier, le numéro deux du secteur pétrolier en Russie, Loukoïl, avait annoncé une baisse de 1,5 milliard de dollars de ses investissements initialement prévus pour l'année 2016. «Si on se base sur un prix du baril de 30 dollars, il

nous faudra réduire d'environ 1,5 milliard de dollars nos investissements qui étaient prévus à 8,5 milliards», avait déclaré Vaguit Alekperov, directeur général de cette compagnie. Au total, il a évalué que le marché mondial avait perdu 400 milliards de dollars d'investissement l'an dernier: «Il est probable que le chiffre sera le même cette année», a-t-il prédit. La suppression des postes d'emploi est une mesure à laquelle ont eu recours de grandes compagnies pétrolières. C'est le cas du groupe pétrolier britannique BP qui a annoncé son intention de supprimer pas moins de 4 000 emplois dans le monde en deux ans. Les effectifs de l'activité amont de ce groupe vont ainsi passer de 24 000 à moins de 20 000 employés d'ici à la fin de 2017. De son côté, le groupe pétrolier britannique Tullow Oil a fait part, début janvier, de son intention de réduire d'au moins 600 millions de dollars ses investissements en 2016. Le brésilien Petrobras envisage, quant à lui, de baisser ses investissements de 24,5% jusqu'en 2019, et a également réduit ses objectifs de production au Brésil pour 2016 en les faisant passer de 2,185 millions de barils par jour à 2,145 millions. Saudi Aramco, propriété de l'Etat saoudien et la plus

grande compagnie pétrolière au monde avec des réserves d'environ 265 milliards de barils, soit 15 % des réserves mondiales, n'a pas été à l'abri des conséquences de la chute des cours du brut. L'Etat saoudien envisage de placer en Bourse une partie du capital de sa compagnie dans le cadre d'une vague de privatisations destinées à lever des fonds pour le royaume, selon le vice-prince héritier du pays, Mohamed Ben Salaman qui avait affirmé début janvier à ce sujet qu'«une décision sera prise dans les prochains mois». Ce premier pays exportateur mondial de pétrole a vu ses réserves financières baisser à 611,9 milliards de dollars à la fin 2015, leur niveau le plus bas depuis 2011, alors qu'elles atteignaient 732 milliards de dollars il y a un an et peuvent encore reculer à 500 milliards de dollars à la fin de 2016. Deuxième producteur mondial de pétrole après la Russie, l'Arabie saoudite a enregistré en 2015 un déficit budgétaire record de 98 milliards de dollars après la baisse de 60% de ses revenus pétroliers à 118 milliards de dollars.

Baisse prévue de 16% des investissements mondiaux en 2016

«Nous observons une pression à la baisse sur les prix du pétrole et il semble que cette pression à la baisse continuera à s'exercer en 2016», a déclaré le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Fatih Birol. «Si les prix du pétrole demeurent à 30 dollars en 2016, les pays du Moyen-Orient perdront l'équivalent de 20% de leur PIB, et la Russie 10% de son PIB», avait prévenu le directeur de l'AIE. Selon une étude du cabinet de conseil Wood Mackenzie publiée en janvier, 68 grands projets pétroliers et gaziers représentant un investissement total de 380 milliards de dollars, ont été différés depuis

que les prix ont amorcé leur descente. Y. G./agences

Commerce extérieur Le déficit commercial américain a dépassé les 500 mds USD

LE DÉFICIT commercial des Etats-Unis s'est aggravé en 2015 pour atteindre son plus haut niveau en trois ans, payant le renchérissement du dollar et un déséquilibre record avec le grand rival chinois. Le solde chroniquement déficitaire des échanges des Etats-Unis avec le reste du monde s'est établi à 531,5 milliards de dollars sur l'année, en hausse de 4,6% par rapport à 2014, selon les données publiées par le département du Commerce. Le rapport révèle que le déficit avec la Chine sur les échanges de marchandises a atteint un nouveau record à 365,7 milliards de dollars, en hausse de 6,2% par rapport à l'année précédente. Selon les données du ministère, Pékin devient par ailleurs le premier partenaire commercial des Etats-Unis sur les marchandises avec des échanges totalisant 598,1 milliards de dollars, détrônant de peu le Canada. En tant que bloc, l'Union européenne continue toutefois de devancer la Chine avec 698,7 milliards de dollars de transactions de marchandises l'année passée avec les Etats-Unis. L'aggravation du déficit annuel américain en 2015 tient à un recul des exportations (-4,8% à 2 230 milliards de dollars) plus prononcé que celui des importations (-3,1% à 2 761 milliards de dollars). Affaiblies par l'appréciation du billet vert, les ventes de marchandises américaines à l'étranger ont glissé de 7,3% sur un an, plombées notamment par la chute des exportations de matériaux industriels (-15,2%) et de voitures (-5,1%). Dans le même temps, les importations de matériaux industriels ont, elles aussi chuté sur un an, notamment celles de pétrole qui sont tombées au plus bas depuis 2004. Les achats de produits pétroliers ont même été quasiment divisés par deux par rapport à 2014, sur fond d'explosion du pétrole et du gaz de schiste aux Etats-Unis. Mais les achats de biens de consommation courants à l'étranger ont augmenté de 6,7% par rapport à 2014 tout comme ceux de voitures étrangères (+6,3%) selon le ministère.

R.E.

Entretien entre El Ghazi et l'ambassadeur français

Le renforcement de la coopération bilatérale abordé

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale Mohamed El Ghazi a examiné avec l'ambassadeur de France à Alger Bernard Emié les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale par la dynamisation des conventions conclues notamment dans les domaines de l'emploi et de la sécurité sociale. Les entretiens ont permis aux deux parties de «passer en revue les relations de coopération bilatérale, notamment dans les domaines de l'emploi et de la sécurité sociale et d'examiner les moyens de les développer à travers la dynamisation des conventions conclues entre l'Algérie et la France dans ces domaines», a indiqué un communiqué du ministère. En matière d'em-

ploi, M. El Ghazi a indiqué que «l'Etat algérien compte mettre en place des mécanismes à même de promouvoir la coopération entre l'agence nationale de l'emploi et son homologue française pour parachever la mise au point de la nomenclature des métiers». En ce qui concerne la sécurité sociale, les deux parties ont évoqué «le nouveau projet de protocole régissant le transfert des malades algériens pour des soins dans des hôpitaux français». Dans le même contexte, M. El Ghazi a souligné «l'adoption de nouvelles méthodes pour organiser le travail de la caisse nationale des assurances sociales des travailleurs non-salariés (Casnos) indiquant que celle-ci «traitera désormais directement avec

son homologue française sans recourir aux hôpitaux». Pour sa part, l'ambassadeur français a souligné que «son pays envisage d'œuvrer avec l'Algérie pour le développement et le renforcement de la coopération en matière d'emploi et de sécurité sociale» ce qui permettra, a-t-il dit, de tirer profit de l'expérience des entreprises françaises établies en Algérie par l'élaboration de programmes de formation au profit des ressources humaines et d'améliorer les qualifications de la main-d'œuvre algérienne. Les deux parties ont convenu de «la nécessité d'élaborer un projet de protocole d'entente en matière d'emploi et de sécurité sociale». Souad L.

Hôtellerie

66 projets à Sétif pour une offre de 10 000 lits

■ Soixante-six projets hôteliers, inscrits au titre de l'investissement privé à Sétif, porteront la capacité d'hébergement de cette wilaya à quelque 10 000 lits, a affirmé le ministre de l'Aménagement, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, à Sétif.

Par Salim L./APS

Le ministre, qui venait d'achever une visite de travail qu'il avait entamée par l'inauguration du Park Mall de Sétif, a mis en relief les «importantes potentialités» de la wilaya des Hauts-Plateaux que le ministre du Tourisme s'emploie à «valoriser dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui veille à donner une impulsion décisive au tourisme et à l'artisanat».

Il ne faut pas oublier, a ajouté M. Ghoul, que la wilaya de Sétif dispose, en plus des infrastructures réalisées ou en voie de l'être, de nombreux autres atouts en matière de patrimoine, de sites naturels, de culture et d'artisanat, ce dernier secteur ayant généré, à Sétif, plus de 30 000 postes d'emploi.

Au cours de sa tournée dans la wilaya de Sétif, le ministre a inauguré deux hôtels touristiques réalisés par des opérateurs privés, le «Azdif», un établissement de 3 étoiles situé près d'Ain Fouara, comprenant 34 chambres et 4 suites, et le «Sétif», un hôtel de 3 étoiles éga-



lement, renfermant 70 chambres et 13 suites. M. Ghoul a également inauguré la Maison de l'artisanat de Sétif, un ensemble de deux niveaux réalisé au sud de Sétif sur une superficie de 2 000 m², fruit d'un investissement public de près de 70 millions de dinars. Sur place, il a remis des attestations d'attribution d'équipements de travail à plusieurs

artisans, dans le cadre du Fonds national de promotion des activités de l'artisanat, avant d'inspecter le chantier de construction d'une nouvelle direction du tourisme et de l'artisanat, en voie d'achèvement à Ain Tabetin, à l'est de la ville. Le projet de réalisation d'un relais routier couvrant une superficie de 25 000 m² à Smara (près d'El Eulma) et

comprenant un hôtel de 62 chambres et six suites, des restaurants et des équipements commerciaux, a également été inspecté par le ministre qui a achevé sa visite par la remise de six attestations de validation de projets initiés dans le secteur du tourisme par autant d'investisseurs privés.

S. L./APS

Laghouat

Projets en cours pour améliorer le cadre de vie en milieu rural

Une série d'opérations visant à améliorer le cadre de vie du citoyen en milieu rural sont en cours de réalisation à travers la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès des services de la conservation locale des forêts. Il s'agit, entre autres, de l'attribution de 873 kits solaires, la réalisation de 26 km de lignes électriques dans différentes concentrations d'habitants en zones rurales et reculées, en plus de la réalisation d'un réseau de 250 km d'électrification agricole, en cours d'exécution au titre du plan sectoriel de développement (PSD), a-t-on précisé. Pour préserver et valoriser la richesse animale dans la

wilaya, 273 unités d'élevage ovin, composée, chacune, de dix brebis et un bélier, ont été mises à la disposition des éleveurs, a-t-on fait savoir. Parmi les autres opérations, figurent l'ouverture de 130 km de pistes d'accès au niveau de six localités, en plus de l'aménagement de plus de 350 km de voies similaires à travers 12 concentrations d'habitants. Dans le cadre de la protection du couvert végétal et de la lutte contre la désertification, ces régions ont bénéficié de quelque 91 000 m² de travaux relatifs à la protection des eaux et des sols, en plus de la réalisation de brise-vent sur une superficie de 120 hec-

tares. S'agissant de la mobilisation de la ressource hydrique, un projet a été retenu en faveur des régions rurales et porte sur la réalisation et l'équipement de 26 puits, la réalisation de 24 points d'abreuvement et l'aménagement de 56 autres, selon la même source. L'ensemble des programmes dédiés au développement rural ont contribué également à la création de nouvelles zones agricoles, à l'instar de deux exploitations «pilotes» dans les communes de Oued-Morra et Bennacer Benchohra, selon la Conservation des forêts.

Hani A.

Oran

Dépôt de 60 demandes d'autorisation d'importation

Une soixantaine de demandes d'importation de produits et de marchandises ont été déposés par des opérateurs au niveau de la direction du commerce d'Oran, a-t-on appris auprès du service promotion du commerce extérieur.

Une première opération, qui s'est étalée du 5 au 26 janvier dernier, a concerné 33 dossiers pour l'importation de produits agricoles (agroalimentaire) dans le cadre de l'accord de partena-

riat avec l'Union européenne (UE) fixant les quotas annoncés dernièrement par le ministère du Commerce, a-t-on indiqué.

Le nombre de dossiers déposés dans la seconde opération, lancée le 14 janvier dernier et achevée mercredi, a atteint 27 demandes d'autorisation d'importation de véhicules et de produits destinés au bâtiment dont le rond à béton et le ciment gris. Les deux opérations interviennent conformément aux textes

du décret exécutif 15/306 de décembre 2015 fixant les conditions et les modalités d'application des systèmes d'autorisation d'importation et d'exportation des produits et marchandises, a-t-on souligné.

Ces dossiers comportant un nombre de documents dont un extrait de non soumission de l'opérateur à la taxe et une copie de la facture fixant le produit, la quantité, la valeur et le pays d'origine, qui seront envoyés au

ministère du Commerce où une commission ministérielle conjointe les étudie et décide de l'octroi ou non de l'autorisation. Avant l'envoi du dossier, des explications sont fournies à l'opérateur concerné par des inspecteurs principaux et une équipe est dépêchée pour s'assurer de son siège social et de ses entrepôts de stockage.

N.O./Agences

Annaba/ Pôle urbain intégré de Draa Errich 14 milliards de DA pour réaliser les chaussées et les réseaux divers

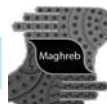
UNE ENVELOPPE de 14 milliards de dinars vient d'être accordée à la wilaya d'Annaba pour aménager des routes et réaliser les réseaux divers au nouveau pôle urbain intégré de Draa Errich, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Pas moins de 20 km de câbles électriques et 22 km de conduites de gaz naturel seront posés dans ce grand pôle urbain où sera également réalisé les réseaux d'assainissement et de l'alimentation en eau potable (AEP) à partir de la localité de Chaïba, située dans la commune voisine de Sidi Amar, a précisé la même source. Des travaux sont actuellement en cours pour l'aménagement de la principale avenue de 9 km, en double voie, de cette nouvelle ville, a-t-on encore fait savoir à la wilaya. Un ensemble de 12 000 logements est en voie de construction dans ce nouveau pôle urbain, dont 1 000 logements publics locatifs (LPL, déjà réceptionnés) et 6 000 autres unités des différents segments devant être livrées «vers la fin du premier semestre 2016», en même temps que plusieurs équipements publics. Situé à 20 km à l'ouest d'Annaba, le pôle urbain intégré de Draa Errich s'étend sur une superficie de 1 344 hectares dont 24 ha accueilleraient 40 000 logements, 292 ha des équipements publics et infrastructures de services et 300 ha à aménager en espaces verts.

F.O./ APS

Batna Distribution de 230 logements sociaux à N'gaous

LES CLEFS de 230 logements publics locatifs (LPL) ont été remises à leurs bénéficiaires dans la commune de N'gaous (Batna), dans une atmosphère de joie, a-t-on constaté. Le wali de Batna, Mohamed Salamani, qui a présidé la cérémonie de distribution, a affirmé qu'il ne s'agit-là que de la «première étape» d'un programme portant sur l'attribution, en 2016, «d'importants quotas de logements publics locatifs». Les communes de Fesdis, der'El Touta et de Seggana seront les «prochaines étapes» de ce programme de distribution qui donnera lieu, en novembre prochain à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution, à la remise des clefs d'un ensemble de 3 500 logements, a ajouté le chef de l'exécutif local. De son côté, le chef de la daïra, Mohamed Bekkache, a indiqué que 460 autres LPL, en réalisation dans le cadre du programme 2010-2014, seront «prochainement» achevés dans la commune de N'gaous qui a également bénéficié de 422 aides à l'habitat rural et de 126 logements promotionnels. La cérémonie de distribution des clefs a donné lieu à un spectacle de chants folkloriques animé par la troupe Refaâ au milieu de salves de baroud, élevant de plusieurs crans la joie des familles attributaires de ces logements.

R.R.



Diplomatie

Entretien entre le président Caïd Essebsi et l'ancien chef de la Minusma

■ Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, a examiné avec l'ancien ministre des Affaires étrangères et ancien chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma), Mongi Hamdi, les développements en Syrie et en Libye, rapporte l'agence de presse TAP.

Par Mondji T./APS

A propos de la Libye, M. Hamdi a indiqué que «toute intervention militaire en Libye aura des conséquences néfastes sur la Tunisie surtout qu'elle fait face à une situation économique et sociale précaire».

La veille, le président Caïd Essebsi a appelé la communauté internationale à éviter toute intervention militaire en Libye, tout en se disant confiant en la capacité du peuple libyen de trouver le consensus autour d'un gouvernement d'union nationale. S'adressant aux chefs des



missions diplomatiques accrédités en Tunisie, le président tunisien a averti qu'une éventuelle intervention militaire sur le sol libyen aurait des conséquences néfastes sur toute la région.

Il a insisté que la communauté internationale «sera dans l'obligation de bien saisir avec

les pays de voisinage en la matière».

«Il est de l'intérêt de la Tunisie, de la région et du monde que la Libye soit unie et stable», a-t-il souligné, en ajoutant que la communauté internationale est appelée plus que jamais à «aider les Libyens à réussir une récon-

ciliation globale, parfaire la transition et entamer la reconstruction».

Le dirigeant tunisien a fait remarquer que son pays a constamment appuyé le dialogue libyen dans ses différentes phases.

Mondji T./APS

Tunisie

Entre 4 500 et 5 000 voitures populaires importées en 2016

Le ministre du Commerce, Mohsen Hassen, a annoncé, vendredi à Tunis, que l'Etat importera entre 4 500 et 5 000 voitures populaires au cours de l'année 2016.

Au cours d'une conférence de presse tenue au Palais du gouvernement de la Kasbah, il a indiqué que «les concessionnaires automobiles ont été autorisés à importer des voitures populaires en dehors du programme général d'importation».

Et d'ajouter que la marge bénéficiaire des concessionnaires sera révisée et passera de 500 dinars actuellement à mille dinars. L'objectif recherché est de les encourager à importer ce genre de voitures qui seront mises à la disposition des Tunisiens à revenu moyen.

Selon le ministre, au cours des dernières années, on a enregistré une réticence de la part des concessionnaires automobiles à importer des voitures populaires à cause de la faibles-

se de la marge bénéficiaire.

Les mêmes dispositions seront maintenues pour bénéficier de cette concession. A rappeler que ce système a été mis en place à partir de 1994.

Dialogue national sur l'emploi : démarrage des préparatifs

Les préparatifs du dialogue national sur l'emploi ont démarré, a annoncé la présidence du gouvernement dans un communiqué rendu public vendredi.

Ce dialogue sera organisé à l'initiative de la présidence du gouvernement en collaboration avec des parties politiques et sociales et une pléiade d'experts et de spécialistes, selon le communiqué.

Le coup d'envoi des préparatifs du dialogue national sur l'emploi coïncide avec le démarrage de la régularisation des situations des ouvriers et agents des mécanismes d'emploi précaire,

outre la concrétisation des mesures annoncées par le chef du gouvernement, Habib Essid, le 28 janvier dernier, à l'Assemblée des représentants du peuple.

Nabeul : campagne nationale de lutte contre le commerce parallèle

Le ministère du Commerce a lancé, mercredi à Nabeul, une campagne nationale de lutte contre l'installation anarchique et le commerce parallèle.

Prendent part à cette campagne, des équipes de contrôle économique à Nabeul accompagnées par 20 équipes de contrôle des gouvernorats de Ben Arous, Sousse, Zaghouan, Ariana, Manouba, Tunis, Kairouan, Mahdia et Monastir aux côtés de groupes de la direction des enquêtes économiques.

Mohsen Hassen, ministre du

Commerce, a indiqué que cette campagne vient concrétiser les engagements du département pour lutter contre le commerce parallèle, d'autant plus que 50% des produits frais en particulier les légumes et fruits sont commercialisés via les circuits parallèles. «Ceci présente un risque majeur pour la santé des citoyens et des impacts néfastes sur les prix et la régularité de l'approvisionnement des marchés», a-t-il dit.

L'objectif recherché est de réduire à 20% le taux du commerce parallèle avant 2020, contre 50% actuellement.

La réalisation de cet objectif nécessite un surcroît d'efforts de contrôle et la coordination de tous les intervenants (structures de sécurité, d'agriculture, de santé et de la douane).

Il a annoncé, à cette occasion le démarrage, bientôt, d'une étude pour l'installation à Nabeul d'un marché des agrumes.

Moncef T./DI

Pour sensibiliser l'opinion publique sur le conflit au Sahara occidental : **Oxfam organise une exposition photos de réfugiés sahraouis**

UNE EXPOSITION photos des réfugiés sahraouis est organisée depuis début février au Mont des arts à Bruxelles par l'ONG Oxfam qui veut sensibiliser l'opinion publique sur leur situation, quarante ans après l'occupation des territoires du Sahara occidental par le Maroc, et inciter au règlement du conflit toujours dans l'impasse. Intitulée «40 Faces, 40 Years – A lifetime in exile», l'exposition se déroule jusqu'au 19 février au Jardin de la vallée du Maelbeek du prestigieux complexe muséal Mont des arts, situé au pied des institutions européennes. Quarante portraits géants en noir et blanc de réfugiés sahraouis âgés de 1 à 40 ans sont collés sur le sol de la place Albertine pour marquer le temps qui passe sans solutions au conflit qui oppose depuis 40 ans le Front Polisario au Maroc. «C'est un conflit qui est oublié des médias, des politiques et parmi la communauté internationale...», a déclaré à l'APS Liesbeth Goossens, responsable plaidoyer politique sur le Sahara occidental pour Oxfam-Solidarité. A la suite d'un accord conclu en 1991 entre le Maroc et le Front Polisario, une mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) a été déployée en vertu d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU afin de surveiller le cessez-le-feu et organiser un référendum d'autodétermination du sahraoui pour décider du statut futur du territoire occupé. Toutefois, le processus de règlement du conflit est, depuis, dans l'impasse. «Après 40 ans, c'est le statu quo. Une situation confortable pour plusieurs acteurs y compris certains acteurs internationaux et européens. Mais cette situation n'est pas tenable pour les réfugiés sahraouis», a déploré cette responsable d'Oxfam. «La frustration augmente au sein de la nouvelle génération des réfugiés sahraouis, au point où de plus en plus de jeunes Sahraouis remettent en cause l'approche pacifique privilégiée jusque-là», a-t-elle affirmé. Selon M^{me} Goossens, cette exposition vise à faire sortir la question du Sahara occidental de l'oubli. «Elle est dirigée aussi bien vers l'opinion publique que vers les politiques et les bailleurs de fonds pour attirer leur attention sur la situation des réfugiés sahraouis», a-t-elle encore expliqué. **R. M.**



Primaires américaines

La révolution Bernie séduit la jeunesse démocrate, au grand dam d'Hillary

■ Les jeunes démocrates fraîchement inscrits pour voter succombent en masse à Bernie Sanders, sénateur de 74 ans aux sept petits-enfants, posant à sa concurrente Hillary Clinton un problème de taille au moment où la course à la Maison-Blanche se resserre.

Par Ali O.

L'ancienne First Lady et secrétaire d'État, qui tente pour la seconde fois de conquérir la présidence américaine, a dû admettre qu'elle avait besoin de mieux communiquer avec les jeunes électeurs. En effet, dans les sondages, le sénateur du Vermont écrase Hillary Clinton chez les démocrates de moins de 30 ans. Selon une enquête d'opinion de l'université du Massachusetts/Lowell publiée vendredi, il est soutenu par 89% de jeunes votant dans le New Hampshire, où les primaires se tiennent mardi. Lors de la primaire lundi dans l'Iowa remportée sur le fil par Mme Clinton, il a engrangé 84% des suffrages des électeurs âgés de 17 à 29 ans. Les raisons fréquemment citées pour ce succès : son projet de «révolution politique» visant à limiter l'avidité de Wall Street et les dons des milliardaires dans les campagnes électorales, à fournir une assurance santé universelle et une scolarité universitaire publique gratuite, ou encore à légaliser le cannabis. De nombreux étudiants de l'université du New Hampshire, où les frais de scolarité avoisinent 17 000 dollars par an, s'identifient à ce message mais certains s'interro-



gent sur sa capacité à tenir ses promesses. «C'est à coup sûr très intéressant d'entendre Bernie Sanders et sa campagne tournée vers la base qui s'est presque métamorphosée en énorme phénomène», souligne Kelly Pedersen, 18 ans. Née pendant le second mandat de Bill Clinton à la Maison-Blanche, elle confie pencher pour les démocrates avant ce qui sera son tout premier vote. «La dette étudiante est une partie importante de nos vies», relève-t-elle auprès de l'AFP. «C'est peut-être un homme

beaucoup plus vieux mais ce qui fait écho chez la plupart (des jeunes) c'est qu'il pense à notre génération parce qu'il sait que nous sommes l'avenir». Pour Kendra Rodriguez, 21 ans, il est très facile de comprendre l'appel de Sanders, en particulier dans son fief de la Nouvelle Angleterre (nord-est). «Il raconte une histoire vraiment très belle et mener une bonne campagne politique dépend en partie de votre réussite à entrer en symbiose avec l'opinion», estime cette étudiante en commerce. L'une des critiques les plus fréquentes adressées à Hillary Clinton porte sur le fait que son message concernant l'expérience met trop l'accent sur elle-même, tandis que Bernie Sanders consacre davan-

tage de temps à dire aux électeurs ce qu'il va faire pour eux. Un sondage de l'université Quinnipiac place vendredi les deux rivaux au coude à coude au niveau national, avec 44% pour elle et 42% pour lui et 11% d'indécis. En décembre, elle avait 30 points d'avance. D'Mahl McFadden, étudiant de 22 ans dans le domaine sportif et indépendant au niveau politique, hésite entre Bernie Sanders et Marco Rubio, le jeune sénateur de Floride en plein essor chez les républicains. Qu'apprécie-t-il chez Sanders ? C'est un «mec cool». «Il semble vraiment s'intéresser aux gens», explique cet admirateur du président Barack Obama, particulièrement critique à l'égard de M^{me} Clinton et de

Donald Trump, en tête des sondages pour le camp républicain. Même son de cloche chez Kyle McCrory, étudiant en russe et en relations internationales de 22 ans, concernant la candidate démocrate. Mais il a aussi beaucoup de réserves concernant M. Sanders. «Hillary semble un peu fuyante et peu digne de confiance», explique-t-il. «Elle semble très hors de propos auprès des jeunes électeurs et toutes ses tentatives pour s'en approcher semblent très artificielles».

Certes Sanders parvient à parler aux étudiants mais le jeune homme s'inquiète de ses chances de pouvoir gagner dans un pays où son «socialisme démocrate» autoproclamé inspire la défiance. «C'est un peu un gros mot aux États-Unis», relève M. McCrory. De son côté, Jack Sullivan dit avoir une préférence pour Marco Rubio tout en reconnaissant être impressionné par l'ancienne Première dame.

«Certains étudiants ne comprennent pas que si (Sanders) devient président nous allons devoir payer pour la gratuité des universités et payer aussi pour nos propres études», avance cet étudiant en marketing de 20 ans. «C'est un peu naïf tout ça». «Beaucoup de jeunes électeurs ne saisissent pas l'aspect fiscal», abonde Nicholas Tougias, étudiant en finances et partisan de Clinton, âgé de 20 ans. «Ils ne comprennent pas que nous allons devoir payer des impôts pour payer toutes ces choses».

A. O.



Points chauds

Adhésion

Par Fouzia Mahmoudi

Front national, malgré sa récente déconfiture aux élections régionales de décembre dernier, continue à s'imposer de plus en plus et à être considéré comme un adversaire sérieux pour les prochaines élections présidentielles de 2017. Pourtant, si aujourd'hui pour de plus en plus de Français un vote pour le FN n'est plus aussi tabou que ça ne l'était il y a encore peu, il reste un parti à l'image sulfureuse. Ainsi selon un sondage publié ce vendredi, le Front national représente un danger pour la démocratie pour 56% des Français, mais l'adhésion à certaines de ses idées progresse au sein de la population. Si plus d'une personne interrogée sur deux considère que le FN est dangereux pour la démocratie, 38% sont d'un avis contraire et 6% ne se prononcent pas. Plus de la moitié des Français (54%) continuent cependant de considérer le Front national comme «seulement un parti qui a vocation à rassembler les votes d'opposition», contre 36% qui pensent qu'il a «la capacité de participer à un gouvernement». Des taux stables depuis 2013. Globalement, près des deux tiers des personnes interrogées se disent «en désaccord avec les idées défendues par le FN», contre 31. L'«adhésion aux idées» de la patronne du FN se dégrade même, puisque la moitié d'entre elles n'adhère «ni aux constats qu'elle exprime, ni aux solutions qu'elle propose». Si 13% adhèrent aux deux, un tiers adhère aux constats, mais «pas aux solutions qu'elle propose». Pour 26% des Français, le parti Les Républicains doit «combattre» le FN et pour 26% également «refuser tout accord politique avec lui sans le combattre». Un quart pense qu'il doit «faire des alliances avec lui selon les circonstances» et 9% le traiter «comme un allié» en passant avec lui «une alliance électorale globale». Après une année 2015 marquée par le terrorisme, «la demande d'ordre et de sécurité se renforce». Pour 73% des Français, «il faut rétablir le service militaire». Sept sur dix pensent que «la justice n'est pas assez sévère avec les petits délinquants» et deux sur trois qu'«il faut donner beaucoup plus de pouvoir à la police». Reste à savoir si les partisans de Marine Le Pen seront assez présents sur le terrain et surtout dans les bureaux de vote pour faire pencher la balance électorale en leur faveur en 2017, ou si malgré l'impressionnant développement ces dernières années du FN, le parti frontiste n'est juste pas prêt à accéder à de hautes fonctions et encore moins à celle de la présidence de la République. F. M.

Taïwan

11 morts dans un puissant séisme, 30 personnes piégées dans des décombres

Un séisme de magnitude 6,4 a fait au moins 11 morts dans le sud de Taïwan hier, ont annoncé les secours qui continuaient de fouiller les décombres d'un immeuble de 16 étages où environ 30 résidents seraient encore pris au piège, selon les médias.

La puissante secousse a frappé le sud de l'île hier vers 04h00 locales (20h00 GMT vendredi), provoquant, selon des responsables, l'effondrement de quatre immeubles d'un même ensemble dans la ville de Tainan.

Les recherches se concentraient essentiellement autour d'une tour de 16 étages, où au moins 30 personnes seraient toujours prisonnières de l'amas de béton, selon les médias.

Le bilan s'est progressivement alourdi hier après-midi. Neuf personnes ont été retrouvées sans vie dans les décombres de la résidence, dont un nourrisson de 10 jours et deux autres enfants, ont annoncé les pompiers.

Deux autres personnes ont trouvé la mort dans d'autres endroits de la ville, victimes de chutes de débris, selon les pompiers. Au moins 800 militaires ont

été mobilisés pour aider aux secours. Le Premier ministre Chang San-cheng s'est rendu sur place. La Chine, avec laquelle Taïwan entretient des relations compliquées, a proposé son aide, selon l'agence de presse officielle Chine nouvelle.

Plus de 250 habitants de l'immeuble ont été secourus, dont 40 ont été hospitalisés. Selon des responsables, l'immeuble comptait officiellement 256 habitants dans 96 appartements mais de nombreuses autres personnes auraient pu y passer la nuit en raison de l'approche des festivités du Nouvel An, a expliqué le ministre de l'Intérieur, Chen Wei-jen. En effet, «la plupart des membres de ces familles étaient rentrés pour les vacances du Nouvel An lunaire la semaine précédente», a souligné le ministre. Les secours continuaient d'extraire de l'immeuble des survivants hagards et épuisés, emmitouffés dans des couvertures, explorant les décombres à l'aide d'échelles et s'efforçant d'accéder aux habitations par les fenêtres. Les images retransmises par les chaînes de télévision montraient

les ruines fumantes du bâtiment, qui s'est renversé sous la violence du tremblement de terre. Les entrailles de l'immeuble révélaient un mélange de béton éventré, de poutres torsadées et de verre brisé.

Les opérations se poursuivent «appartement par appartement», a déclaré un porte-parole des pompiers, Lin Kuan-cheng.

Au moins 30 personnes ont été secourues d'un autre immeuble d'habitation de sept étages.

Selon des responsables, 400 personnes ont été blessées à travers la ville de Tainan, dont une soixantaine ont été transportées à l'hôpital.

Plusieurs ensembles résidentiels se sont complètement ou partiellement effondrés dans la ville, et 400 000 habitants se sont retrouvés sans eau, selon les autorités. Plus de 2 000 foyers étaient également privés d'électricité. La secousse est survenue à une profondeur de 10 kilomètres, à 39 kilomètres au nord-est du port de Kaohsiung, la deuxième ville du pays, a indiqué l'institut géologique américain (USGS).



Documentaire de Yamina Bachir-Chouikh

«Hier, aujourd'hui et demain», regard sur le militantisme des Algériennes

■ Un film documentaire dédié au militantisme de la femme algérienne et son engagement dans la guerre de Libération nationale a été présenté hier à Alger. C'est dans le cadre des Journées cinématographiques d'Alger que Yamina Bachir-Chouikh est revenue dans «Hier, aujourd'hui et demain» sur la contribution de la femme algérienne dans la libération du pays et son développement.

Par Abla Selles

Le film documentaire historique «Hier, aujourd'hui et demain», dédié au travail des femmes et à celui du mouvement des femmes musulmanes pendant la guerre de Libération nationale, a été présenté vendredi soir au public algérois par sa réalisatrice Yamina Bachir-Chouikh.

D'une durée de 105 mn, ce documentaire a été projeté à la Cinémathèque d'Alger dans le cadre de la compétition documentaire des sixièmes Journées cinématographiques d'Alger inaugurées jeudi.

Constitué d'une succession de témoignages, ce film dévoile l'adolescence de moudjahidates, privées d'enfance et de jeunesse, qui ont pris conscience de l'atrocité du système colonial et de la nécessité de s'engager activement dans le combat pour la liberté.

Le documentaire recueille les témoignages de Nassima Habel et de Lucette Hadj Ali qui évoquent les massacres du 8 mai 1945 comme élément déclencheur de cette prise de conscience de la nécessité du combat et de se rendre utile aux côtés des hommes qui avaient eux-mêmes créé le mouvement



des femmes musulmanes qui a commencé par des actions sociales et de sensibilisation avant de prendre le maquis comme pour Houria Abid ou encore Hassiba Abdel Wahab.

Hassiba Benyelles, qui a quitté l'école à l'âge de 11 ans, et de Toumya Laribi dite Baya El Kahla, ont témoigné de toute l'humiliation et les inégalités subies par les filles algériennes à l'école, et qui sont devenues très vite une motivation qui a poussé ces adolescentes à travailler clandestinement pour la révolu-

tion de novembre avant de rejoindre le maquis.

Par des images d'archives, la réalisatrice rend également hommage aux jeunes femmes qui ont pris part à la bataille d'Alger, en posant des bombes, en hébergeant des combattants, en cachant des armes ou des médicaments. Le témoignage de Yacéf Sâadi, chef de la Zone autonome d'Alger, montre le rôle hautement important de femmes telles que Hassiba Ben Bouali, Zohra Drif, Djamilia ou encore Djamilia Bouhired.



Ce film évoque également comment ces jeunes femmes soutenaient la guerre de Libération dans une société très conservatrice, poussant souvent des femmes à militer à l'insu de leurs époux et de leurs parents, et de subir les affres de la prison et de la torture au même titre que les hommes.

Cette première journée de compétition avait aussi connu la projection des documentaires «Khadra et les autres» de Suhem Merad, «L'or rouge» de Philippe Baron et Mirabelle Fréville ou

encore «Babor Casanova», une immersion dans l'univers de jeunes supporters du Mouloudia club d'Alger proposée par Karim Sayed.

Inaugurées jeudi, les sixièmes Journées cinématographiques d'Alger se poursuivent jusqu'au 8 février avec au programme la compétition du court métrage algérien qui compte une dizaine d'œuvres et la catégorie du Prix de l'Union arabe des associations de cinéma.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 27 février :

Exposition collective d'arts plastiques «Diaf Baya», avec les artistes Jaoudet Gassouma, Amel Benghezala, Smail Ouchen et Hammouche Noureddine.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 11 février :

Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac). Avec la participation de Clémentine Carsberg (France), Patrick Altes (France), Patrick Maissa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yannis Stefanakis (Grèce), Paul Alden Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatima Bouziane, Slimane Ould Mohand, Mohamed Skander.

Galerie d'Arts Asselah Hocine (Alger-Centre)

Jusqu'au 18 février :

Exposition de peinture par l'artiste Abderrahmane Bekhti.

Musée public nationale de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 26 mars :

Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Centre culturel français d'Alger

11 février :

Spectacle de jazz animé par Samy Thiébaud Quarte.

Galerie d'art Dar El Kenz

Jusqu'au 20 février :

Exposition des artistes Youcef Hafid, Mourad Belmekki, Ahmad Mebarki, Adlane Samet et Djamel Talbi, à l'occasion du 20^e anniversaire de la galerie. La galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h30 et les vendredis et samedis de 11h à 17h30

Le danseur contemporain et chorégraphe Ahmed Khemis

Quand voyage et spiritualité sont sources d'inspiration

Il a déjà réussi à imposer une signature reconnue par ses pairs dans le milieu de la danse contemporaine en Europe, se distinguant par une énergie explosive et une spiritualité palpable jusque dans le mouvement. Ahmed Khemis, l'enfant prodige de Ouargla, suscite autant d'admiration sur les planches que lorsqu'il s'attelle à façonner une chorégraphie.

Sur scène, dans ses spectacles «Voyage de poussière», «Le voyage de Boussâadia» ou «Transe», ce danseur, natif de Ouargla dans le désert algérien en 1980, est une incarnation humaine de la souffrance et de la lutte au quotidien contre un environnement naturel hostile (le désert) et les démons du passé, par une gestuelle alerte, énergique, précise et sans superflu.

Sa passion pour la danse remonte à sa plus tendre enfance quand il imitait son frère aîné, danseur de hip-hop et de smurf à Ouargla, avant que la famille ne quitte l'Algérie pour s'installer en Tunisie où il entame des formations dans cette discipline et rencontre des troupes et des artistes urbains.

C'est à l'âge de 19 ans qu'il intègre le Centre national de la danse contemporaine d'Angers (France) où il s'ouvre à l'histoire de l'art, au cinéma, au théâtre et découvre par là même l'univers académique de la danse contemporaine. C'est dans cette école qu'il présentera en 2003 sa première création, «Grottes», avant de fonder, toujours en

France, la compagnie «Jaoual».

En 2009, Ahmed Khemis reviendra pour la première fois au pays pour un spectacle lors du second Festival panafricain d'Alger, avant de marquer les esprits en 2012 avec «Le voyage de Boussâadia» lors du Festival international de danse contemporaine qui le convie, à nouveau en 2015, pour présenter «Voyage de poussière».

Avec ses inspirations soufies, maghrébines et africaines, son travail de recherche sur la gestuelle de personnages méconnus comme Boussâadia, Ahmed Khemis impose aujourd'hui en Occident une signature proche d'un courant ethnique novateur dans la danse contemporaine.

Pour Ahmed Khemis, «on ne choisit pas de devenir chorégraphe, mais c'est quelque chose de très personnel et très intime qui s'impose d'elle-même, souvent par le vécu,

et qui plonge l'artiste dans un nouvel univers d'écriture, de mise en scène, de composition musicale, ou encore de création lumière et costumes».

Dans son travail de chorégraphe, Ahmed Khemis fait souvent voyager les spectateurs dans un univers spirituel empreint de musique soufi du Maghreb et de l'Orient, du rapport de l'homme à la terre et à son environnement, en convoquant souvent sur scène musiciens, comédiens et poètes.

Depuis deux mois, Ahmed Khemis travaille, avec professionnalisme et un très haut niveau d'exigence, avec les danseurs du Ballet national sur le montage d'un nouveau spectacle inspiré d'une histoire d'amour intégrant plusieurs personnages universels, et mettant en avant plusieurs composantes de la culture populaire algérienne.

F.H.

L'artiste marocain Tayeb Saddiki n'est plus

LE DRAMATURGE marocain Tayeb Saddiki est décédé vendredi soir à Casablanca à l'âge de 79 ans des suites d'une longue maladie.

Feu Tayeb Saddiki est l'auteur de plusieurs œuvres dont les plus célèbres «Al Haraz», «Éléphant et pantalons», «Badie ezaman el hamadani» et «Patrimoine avec Sidi Abderrahmane Medjdoub».

Il s'est également particulièrement distingué au cinéma, notamment dans des films tels que «Arrissala» de Mostafa Al Akkad.

L'artiste a été plusieurs fois récompensé pour ses œuvres aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de son pays. La dépouille du défunt a été inhumée hier samedi au cimetière Chouhada à Casablanca.

L.B.

Coup-franc direct

Qui croire ?

Par Mahfoud M.

Un ex-responsable de la LFP, Mecherara en l'occurrence, a descendu en pièces la stratégie du président de la FAF qui aurait convaincu les patrons de clubs de mettre en place cette nouvelle décision de plafonner les salaires des joueurs jugés trop excessifs. En effet, Mecherara pense que les présidents recourront encore à un ancien procédé qui est de payer les joueurs sous table pour remplacer la différence et cela les fera entrer dans l'illégalité. Pour lui, cette décision est irréfutable car il fallait la prendre en concertation avec les concernés, c'est-à-dire les présidents et même les joueurs qui devaient donner leur avis sur la question. On voit donc que cette décision de Raouraoua ne fait pas l'unanimité parmi les acteurs de la balle ronde nationale qui pensent que cela est un non-sens tant qu'il n'y a pas d'alternative qui est de faire confiance plus aux jeunes et de relancer donc la formation pour écarter ces vieux «vautours» qui ne cherchent que l'appât du gain facile sans se donner à fond sur le terrain en trichant dans les entraînements et matchs. En outre, il faut savoir aussi que tout n'est pas clair sur la situation sociale du joueur qui n'est pas déclaré à la sécurité sociale et dont beaucoup d'entre eux n'ouvrent pas droit à la retraite, d'où leur insistance pour ramasser un maximum d'argent pour s'assurer une retraite assez conséquente.

M. M.

Plafonnement des salaires Mecherara pense que c'est une décision vouée à l'échec

L'ANCIEN président de la Ligue de football professionnel (LFP) et membre de la commission juridique de la fédération internationale (Fifa) Mohamed Mecherara a estimé vendredi que la décision de plafonner les salaires des joueurs est «vouée à l'échec». «Il fallait consulter tous les concernés avant de prendre une telle mesure. C'est la troisième tentative de plafonner les salaires décidée par les présidents de clubs. Les deux premières avaient essuyé un échec cuisant. Rien n'augure que cette nouvelle tentative sera la bonne», a affirmé Mecherara à la radio nationale. Les présidents des clubs de la Ligue 1 professionnelle, réunis le lundi 25 janvier 2016 avec le patron de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua, ont décidé à l'unanimité de plafonner les salaires des joueurs à hauteur d'un million de dinars, applicable à partir de la saison 2016-2017. Avec le retour de cette «ancienne-nouvelle mesure», Mecherara s'attend au paiement «illégal» des joueurs. «Nous allons assister au retour de la circulation de l'argent sous la table afin de compenser la différence entre le montant du salaire plafonné et celui sur lequel le joueur et son employeur se sont entendus», a-t-il ajouté. La FAF avait décidé en 2014 de plafonner les salaires des joueurs professionnels des Ligues 1 et 2 professionnelles, mais sans que cette décision ne soit appliquée sur le terrain. Mecherara évoque un non-sens dans la suggestion d'élaborer une fiche de paie propre aux joueurs. «Il ne peut pas y avoir une fiche de paie spécifique aux joueurs. Ce document doit comporter le nom et le prénom du salarié et le montant de son salaire sans plus», a-t-il conclu.

Escrime/Coupe du monde 2016 - Fleuret (seniors /dames) Les Algériennes passent à la trappe d'entrée

LES SEPT escrimeuses algériennes engagées à la 29e étape de la Coupe du monde de fleuret (seniors/dames), qui se déroule à l'Hôtel Hilton d'Alger, ont été éliminées au stade des éliminatoires disputées vendredi pour le compte de la 1^{re} journée de compétition. La séance matinale qui a vu la participation de 112 escrimeuses réparties en 16 poules de 7 athlètes, a été marquée par l'élimination de cinq algériennes à savoir : Louiza Kheffaoui, Feriel Adjabi, Amira Aouibet, Narimane El Houari et Ghazi Lila. Qualifiées à l'issue de la phase de poules, les Algériennes Anissa Kheffaoui, et Khadija Zerabib ont été éliminées lors des matchs à élimination directe, disputés vendredi après-midi, en s'inclinant respectivement face à la Chinoise Huo Xingxin sur le score de 15 touches à 9, et l'Italienne Beatrice Monaco (15-6). «Le match a été difficile face à l'Italienne. J'ai mal débuté le combat en la laissant prendre rapidement l'avantage. Par la

suite j'ai essayé de revenir au score mais c'était trop tard», a déclaré Zerabib à l'issue de sa défaite face à Monaco. «Maintenant il faut rester concentrer sur les épreuves par équipes afin d'intégrer les top 16 de la compétition et conserver notre 17^e place mondiale», a-t-elle ajouté. De son côté, l'entraîneur de la sélection algérienne le Roumain Mugur Codreanu a estimé que ses athlètes n'ont pas à rougir de leur prestation face aux meilleures escrimeuses du monde qui cherchent à grappiller des points pour la qualification aux Jeux Olympiques 2016. «La Coupe du monde c'est la crème de l'escrime mondial en plus les athlètes sont plus motivés vu que c'est une année olympique. Je pense que nous connaissons notre niveau. Il faut travailler plus avec les jeunes talents pour améliorer notre rendement et aspirer à jouer les premiers rôles lors des prochaines éditions», a déclaré Codeanu.

Ligue 1 Mobilis (19^e journée) Le CRB et le MOB trébuchent, le MCA accroché

Le CR Belouizdad et le MO Béjaïa, les deux poursuivants directs du leader de Ligue 1 Mobilis de football, se sont inclinés en déplacement devant respectivement la JS Kabylie et le CS Constantine sur le même score (1-0) vendredi en ouverture de la 19^e journée, ce qui pourrait faire les affaires du premier, l'USM Alger, qui affronte samedi le MC Oran.

Par Mahfoud M.

En déplacement à Tizi Ouzou, le CRB a essuyé sa quatrième défaite de la saison. Un but de l'attaquant Diawara à la 18^e minute a permis aux hommes de Bijotat de mettre fin à la belle série des Belouizdadis qui restaient sur huit matchs sans défaite. En dépit de cet échec, le CRB conserve sa deuxième place à dix longueurs de l'USM Alger qui compte un match en moins. Quant à la JSK qui renoue avec le succès, elle se hisse à la septième position avec 25 points. Le MO Béjaïa (3^e) est revenu bredouille de son déplacement à Constantine en s'inclinant face au CS Constantine (1-0) sur un penalty du capitaine Yacine Bezzaz à la 47^e minute. Les protégés du coach béjaïoui Abdelkader Amrani gardent provisoirement leur troisième place au classement avant le match de l'USM El Harrach (5e) contre le NA Hussein-déy samedi au stade 5-Juillet. De son côté, le MC Alger (4^e) a été incapable de s'imposer à domicile contre l'USM Blida (0-0) confirmant ainsi sa mauvaise passe depuis l'entame de la phase retour. Les protégés de Meziane Ighli qui ont joué à huis clos ont rarement inquiété le gardien adverse. Un nouveau résultat négatif qui pourrait coûter la quatrième



PH. > D. K.

place aux Vert et Rouge en cas de succès du DRBTadjenanet (5^e) qui accueille l'ASM Oran samedi. En revanche, ce nul donne un peu d'air à l'USM Blida dans sa lutte pour le maintien. La quatrième et dernière rencontre au programme ce vendredi entre l'ES Sétif et le RC Relizane s'est soldée par un score vierge qui arrange un peu les visiteurs dans leur lutte pour quitter la zone

rouge. Certes, les hommes de Henkouche sont toujours reléguables mais sont à trois unités seulement du premier non reléguable. L'ES Sétif en difficulté cette saison, reste scotchée à la huitième place avec deux points d'avance sur le premier non reléguable. Les quatre derniers matchs de la 19^e journée se dérouleront samedi.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (19^e journée) L'O Médéa conforte sa première place

L'Olympique de Médéa, malgré une victoire étriquée (2-1) contre le MC Saïda, vendredi pour le compte de la 19^e journée, a conforté sa place en tête du classement du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, au moment où l'ASO Chlef a réalisé l'exploit du jour, en revenant avec une précieuse victoire (1-0) de son périlleux déplacement chez le MC El Eulma. L'OM avait démarré en fanfare contre le MCS, ouvrant le score par Banouh dès la 9^e minute, avant de concéder l'égalisation devant Saïdi à quelques encablures de la fin de la première mi-temps. Mais en bon leader, l'OM s'est ressaisi dès le retour des vestiaires, reprenant l'avantage au score par Hamia (47'). Un succès à l'arrachée, mais qui permet à l'OM de prendre trois points d'avance sur le CA Batna (2e) qui de son côté s'est neutralisé (0-0) avec le Paradou AC dans l'une des plus belles affiches de cette 19^e journée. Un choc qui aurait pu connaître une toute autre issue si Mesfar (CAB) et Benayad (PAC) n'avaient pas manqué un penalty chacun, respectivement en première et en deuxième mi-temps. L'autre grande affiche de la journée, entre le MC El Eulma et l'ASO

Chlef a tourné à l'avantage des Chéliens, ayant déjoué tous les pronostics en allant l'emporter au stade Messaoud Zeggar (1-0) grâce à Belhocine (16'). Dans le bas du tableau, c'est l'USMM Hadjout qui a réussi la meilleure affaire, en l'emportant (3-0) contre l'AS Khroub, grâce notamment à Nedjar (36'), et un doublé de Zitouni (82' et 88'). Un précieux succès, qui ramène la lanterne rouge, l'USMM Hadjout, à seulement trois longueurs du CRB Ain Fekroun, tenu en échec (1-1) par l'USM Bel-Abbès. L'USMMH avait pourtant fait le plus dur, en ouvrant la marque par Ziad sur penalty à la demi-heure de jeu, mais c'était sans compter sur l'abnégation de l'ancien leader, ayant réussi à arracher l'égalisation par Bounouah, à une minute du coup de sifflet final. A l'instar du CRBAF, la JSM Béjaïa n'a pas su préserver le score lors de son déplacement chez l'Amel Boussaâda, puisque Bentaleb a nivelé la marque pour les locaux (90'+1), alors que Bessaha avait ouvert le score pour le club de Yemma Gouraya dès 19e minute. L'OM Arzew, malgré une courte victoire (1-0) contre le CA Bordj Bou Arréridj a réussi une bonne opération au cours de cette 19^e journée, reve-

nant à deux points du premier club non reléguable, l'US Chaouia, battu de son côté par la JSM Skikda (2-1). Cheniguer, auteur d'un doublé aux (19' et 70') a été le Bourreau de l'US Chaouia, ayant réussi à revenir au score grâce à Kebbani (53'), avant de concéder le 2e but.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

OMA- CABBA	1-0	
OM-MCS	2-1	
JSMB- USC	2-1	
CRBAF-USMBA	1-1	
PAC- CAB	0-0	
ABS- JSMB	1-1	
MCEE - ASO	0-1	
USMMH- ASK	3-0	
	Pts	J
1). O. Médéa	37	19
2). CA Batna	34	19
3). USMBA	33	19
4). Paradou AC	29	19
—). ASO Chlef	29	19
6). JSM Béjaïa	28	19
7). MC El Eulma	25	19
—). USM Skikda	25	19
9).CABB Arréridj	24	19
—). A. Boussaâda	24	19
11). MC Saïda	23	19
12). AS Khroub	22	19
—). US Chaouia	22	19
14). OM Arzew	20	19
15). CRBAF	18	19
16). USMMH	15	19

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Augmentation de la marge bénéficiaire des distributeurs

«Aucun impact sur le prix de vente du lait»

LA MARGE bénéficiaire des distributeurs de lait pasteurisé en sachet sera revue à la hausse passant de 0,75 DA/litre actuellement à 0,90 DA/litre, mais sans aucun impact sur son prix de vente au consommateur, a appris l'APS auprès d'un responsable au ministère du Commerce. Pour la mise en place de cette mesure, un projet de décret, modifiant celui de février 2001 portant fixation des prix à la production et aux différents stades de la distribution du lait pasteurisé conditionné en sachet, est en cours d'examen au niveau du gouvernement, selon la même source. La modification du texte en vigueur porte sur la révision de la marge bénéficiaire des distributeurs des sachets de lait pasteurisé,

réclamée à maintes reprises par ces derniers. L'augmentation de la marge bénéficiaire, versée par le Groupe industriel des productions laitières (Giplait), sera appliquée avec effet rétroactif commençant au 1^{er} février 2016. A rappeler que lors d'une réunion tenue en janvier dernier avec le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, les représentants des distributeurs de lait de la wilaya d'Alger avaient exposé les différents problèmes rencontrés par leur corporation dont l'insuffisance de la marge bénéficiaire, l'adaptation du contenu du registre du commerce, une fiscalité inadéquate avec la réalité des revenus et la vétusté des moyens de transport. **Faten D.**

Transport urbain

Un abonnement unique pour plusieurs modes de transport à Alger

UN ABBONNEMENT mensuel unique pour plusieurs modes de transport public urbain d'Alger sera introduit à partir du dimanche 7 février, a appris l'APS auprès du directeur général de l'Autorité organisatrice des transports urbains d'Alger (AOTU-A), Mourad Khoukhi. Ainsi, les usagers des bus de l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), du métro, du tramway et du téléphérique peuvent, désormais, emprunter ces modes de transport avec un seul abonnement, explique ce responsable. D'un coût de 2 500 DA, cet abonnement mensuel permettra aux passagers d'utiliser ces modes de transport d'une façon illimitée durant toute la période de son validité, assure-t-il, en précisant que cette formule est, donc, valable exclusivement pour l'abonnement mensuel et ne

concerne pas les simples tickets aller-retour. Dans une première phase, la vente de cet abonnement est disponible uniquement au niveau de la station métro de Bachdjarah pour des «raisons techniques», et ce, avant de s'élargir à d'autres points de vente. Selon M. Khoukhi, la mise en place de cette nouvelle formule vise principalement à faciliter le transport des voyageurs dans la mesure où cela va leur permettre de gagner du temps, au lieu d'acheter un ticket à chaque fois qu'ils utilisent un mode de transport, et d'économiser de l'argent. Cette formule a été mise en place par l'AOTU-A en collaboration avec l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), la Société d'exploitation des tramways (Setram), l'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC) et l'Etusa. **(APS)**

CRASC Oran

Journée d'étude sur le décrochage

UNE JOURNÉE d'étude sur le thème «Décrochage et déscolarisation : facteurs déterminants et procédures institutionnelles d'accrochage» sera organisée dimanche au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs. «Nous sommes face à un problème complexe dont les déterminants sont nombreux et variables selon les personnes et les environnements. Décrochage et déperdition indiquent des réalités différentes et proches à la fois, c'est une façon de quitter l'école de manière provisoire ou permanente. C'est un processus qui lie des facteurs d'ordre scolaire, personnel, économique et social», soulignent les organisateurs, dans une présentation de cette rencontre scientifique. Les parti-

cipants, des universitaires et des chercheurs affiliés au CRASC, devront se pencher sur les facteurs déterminants du décrochage au collège et au lycée, sur les procédures institutionnelles mises en place pour le maintien des élèves de moins de seize ans à l'école et sur les logiques d'action et processus sociaux les plus observés dans (et hors) de l'institution éducative. Les travaux de cette journée d'étude porteront sur trois axes de réflexion: «Le décrochage scolaire face à la réforme», «facteurs déterminants du décrochage scolaire» et enfin «l'image de l'école dans les représentations des acteurs du système scolaire». La rencontre est organisée par le projet de recherche «image de l'école et décrochage scolaire».

Slim O.

NOUVELLE RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAIS



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Les gendarmes arrêtent les auteurs d'un braquage

Les circonstances de l'affaire remontent au 21 janvier dernier quand l'une de leurs victimes avait été délestée de son véhicule et de la somme de 5 millions de dinars et 3 800 euros alors qu'elle était en route pour rentrer chez elle à Irdjen.

Par Hamid M.

La section de recherches relevant du groupement territorial de la gendarmerie de Tizi Ouzou a réussi à démanteler une association de malfaiteurs spécialisée dans le vol avec agression avec arme blanche, a indiqué hier, le même corps de sécurité dans un com-

muniqué. Selon les indications fournies par la source, les circonstances de l'affaire remontent au 21 janvier dernier quand l'une de leurs victimes avait été délestée de son véhicule et de la somme de 5 millions de dinars et 3 800 euros alors qu'elle était en route pour rentrer chez elle à Irdjen (14 km au sud de Tizi Ouzou). De fil en aiguille les gen-

darmes ont remonté la piste aux auteurs présumés de ce braquage avec violence en les interpellant avant de les interpellier. Présentés, jeudi dernier, devant le parquet, les deux individus A.N. (41 ans) et B.L. (31 ans) ont été placés sous mandat de dépôt. Alors que le véhicule et la somme d'argent dérobés ont été restitués à la victime. **H. M.**

Skikda

Un terroriste arrêté

Un terroriste a été arrêté vendredi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Skikda, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et

grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Skikda a arrêté un terroriste, le 5 février 2016 à 16h00, suite à une embuscade tendue près de la localité d'El-Safsafa, commune

d'Aïn Kechra, wilaya de Skikda», précise la même source. Au niveau de la 4^e RM, des détachements combinés relevant des secteurs opérationnels de Ouargla, de Ghardaïa et d'El-Oued, en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale, «ont saisi deux fusils de chasse, une quantité de munitions, deux véhicules tout-terrain, un véhicule utilitaire, un camion semi-remorque, 1 600 litres de carburant et 36 720 unités de différentes boissons», ajoute-t-on. Par ailleurs, les éléments des gardes-frontières de Bab El-Asa du secteur opérationnel de Tlemcen (2^e RM) ont saisi une quantité de 292 kilogrammes de kif traité, signale aussi le MDN. D'autre part, les éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel d'Oran «ont arrêté six immigrants clandestins de différentes nationalités africaines», ajoute la même source. Aussi, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam «ont appréhendé neuf contrebandiers de nationalités africaines et saisi deux véhicules tout-terrain ainsi qu'une quantité de carburant», selon le communiqué.

Ali O.

Culture

Bientôt un site électronique pour les artistes algériens

UN SITE ÉLECTRONIQUE entièrement dédié aux artistes algériens sera opérationnel «durant le premier semestre de l'année en cours», a indiqué à l'APS le président du Conseil national des arts et des lettres (CNAL), Abdelkader Bendaâmache. Le même responsable a précisé, en marge d'une cérémonie symbolique de remise à leurs titulaires de 100 cartes d'artistes, organisée vendredi soir à la maison de la culture de la ville, que ce site «permettra de tout savoir sur les artistes, leur parcours et leurs œuvres». De plus, un document regroupant les noms de l'ensemble des artistes algériens sera élaboré, a ajouté M. Bendaâmache, soulignant que l'une des missions du CNAL est l'enregistrement officiel des artistes algériens au répertoire national afin de permettre d'en recenser leur nombre exact. Pas moins de 3 000 artistes sur les 5 000 ayant déposé un dossier sont aujourd'hui portés sur le répertoire national depuis sa création le 5 avril 2012, a également indiqué le président du CNAL. «L'opération organisée à Batna pour sensibiliser à l'importance de la carte d'artiste est la huitième du genre après celles organisées dans plusieurs wilaya du pays», a-t-il indiqué, ajoutant que des actions similaires sont «prochainement» prévues dans la région Sud du pays, notamment dans les wilayas de Ghardaïa, de Ouargla, d'El Oued et de Laghouat. **R. C.**